



Le commerce impose l'avoir, je souhaite un remboursement

Par **fboulmier**, le **13/10/2008** à **19:35**

J'ai acheté du matériel dans un magasin spécialisé. Toutefois, le matériel ne convient pas ... il est dans son emballage d'origine.

Souhaitant le faire reprendre, le magasin ne pratique que l'Avoir.

Je n'ai aucun achat à faire dans ce type de commerce.

Puis je exiger un remboursement?